

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 3 octobre 2018, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n° : D08-01-18/B-00319
Propriétaire(s) : Albert Hock
Emplacement : 587, rue McLeod
Quartier : 14 - Somerset
Description officielle : partie du lot 44, plan enr. 30
Zonage : TM(2223) H(14.5)
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

Le propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue d'établir des titres fonciers distincts pour chaque moitié de la maison jumelée existante. Chaque maison jumelée comprend deux unités d'habitation.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, le propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain qui sera disjoint est représenté par la partie 5 du plan 4R-16551 qui accompagne la demande. Il aura une façade de 5,54 mètres sur la rue McLeod, une profondeur de 20,55 mètres et une superficie de 113,50 mètres carrés. Cette parcelle sera occupée par une moitié de la maison jumelée existante dont l'adresse est le 587, rue McLeod.

Le terrain conservé est représenté par les parties 6 et 7 du plan 4R-16551. Il aura une façade de 8,04 mètres sur la rue McLeod, une profondeur de 20,30 mètres et une superficie de 160,50 mètres carrés. Cette parcelle sera occupée par une moitié de la maison jumelée existante dont l'adresse est le 589, rue McLeod.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.